

...le projet de loi de finances pour 2026

MISSION « POUVOIRS PUBLICS »

Grégory BLANC, Rapporteur spécial, Sénateur de Maine-et-Loire

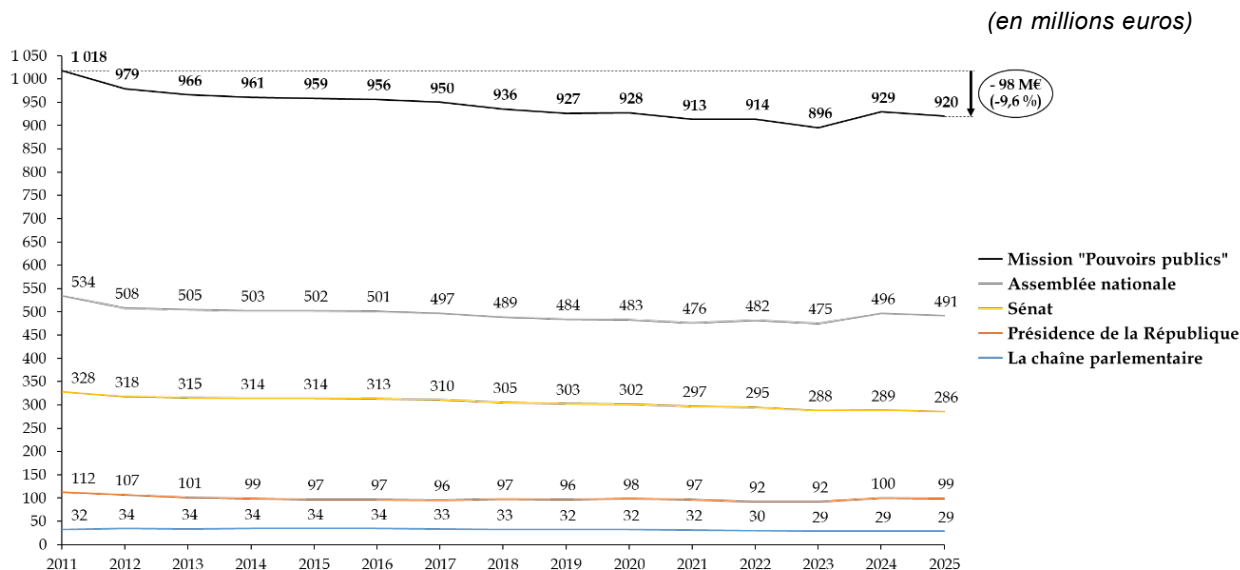
La mission « Pouvoirs publics » retrace **les dotations allouées à la présidence de la République, aux assemblées parlementaires, au Conseil constitutionnel ainsi qu'à la Cour de justice de la République**. Elle inclut également les dotations allouées à **La Chaîne parlementaire-Assemblée nationale (LCP-AN) et à Public Sénat**.

1. POURSUIVANT LEUR PARTICIPATION À L'EFFORT DE REDRESSEMENT DES COMPTES PUBLICS, LA MAJORITÉ DES POUVOIRS PUBLICS CONNAISSENT UN GEL DE LEUR DOTATION EN 2026

A. UNE ÉVOLUTION DES DOTATIONS DEPUIS 2011 TRADUISANT UN EFFORT SOUTENU DE MAÎTRISE DES DÉPENSES

La dotation cumulée de la mission a progressé de 12 % entre 2011 et 2025 en euros courants. Toutefois, **corrigée de l'inflation**, cette évolution correspond en réalité à une **diminution en valeur constante de 9,6 %**.

Évolution des crédits de la mission « Pouvoirs publics » en loi de finances initiale en euros constants¹ (2011-2025)



Source : commission des finances du Sénat²

C'est le Sénat qui connaît la plus forte baisse (- 12,8 %), puis la présidence de la République (- 11,7 %), La Chaîne parlementaire (- 11,3 %), l'Assemblée nationale (- 8,0 %) et la Cour de justice de la République (- 2,6 %), le Conseil constitutionnel présentant une trajectoire distincte³. Sur cette période, **l'effort de maîtrise des dépenses des pouvoirs publics a ainsi été notable**.

¹ Hors inflation (hors tabac).

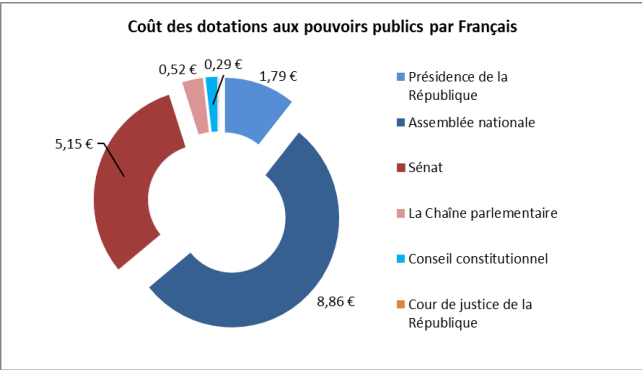
² Note : l'évolution des dotations du Conseil constitutionnel et de la Cour de justice de la République n'apparaissent pas sur le graphique pour des raisons de visibilité.

³ Dans un contexte notamment de forte érosion de ses réserves, qui a justifié une revalorisation de sa dotation à compter de 2024, il enregistre sur la période une hausse en valeur constante de 31 %, soit + 3,4 millions d'euros.

B. UN COÛT DE LA DÉMOCRATIE MODESTE AU REGARD DU BUDGET DE L'ÉTAT

Le coût total de la mission « Pouvoirs publics » représente **0,25 % du budget général de l'État** pour 2026.

Rapporté à la population française, le coût annuel de l'ensemble des institutions relevant de cette mission peut être estimé à **moins de 17 euros par habitant en 2025**.



Source : commission des finances

C. DES DOTATIONS GLOBALEMENT STABLES POUR LA PLUPART DES POUVOIRS PUBLICS EN 2026

Pour l'exercice 2026, les crédits demandés au titre de la mission « Pouvoirs publics » s'élèvent à **1 140,2 millions d'euros**, soit une **hausse très modérée de 0,21 %** (+ 2,3 millions d'euros) par rapport à la loi de finances initiale pour 2025.

Récapitulation des crédits de la mission « Pouvoirs publics » en 2026

(en euros)

Numéro et intitulé de la dotation (en AE et CP)	Crédits ouverts en LFI 2025	Crédits demandés pour 2026	Évolution
501 - Présidence de la République	122 563 852	122 563 852	0,0 %
511 - Assemblée nationale	607 647 569	607 647 569	0,0 %
521 - Sénat	353 470 900	353 470 900	0,0 %
541 -La Chaîne parlementaire	35 245 822	35 596 900	+ 1,0 %
531 - Conseil constitutionnel	17 930 000	20 000 000	+ 11,5 %
533 - Cour de justice de la république	984 000	900 000	- 8,5 %
Total pour la mission	1 137 842 143	1 140 179 221	+ 0,2 %

Source : annexe « Pouvoirs publics » au projet de loi de finances pour 2026

Pour la deuxième année consécutive, la **Présidence de la République**, l'**Assemblée nationale** et le **Sénat** verraient leurs dotations demeurer **stables**, traduisant la poursuite de leur participation à l'effort collectif de maîtrise de la dépense publique. Celle de la **Cour de justice de la République** connaîtrait une **baisse de - 8,5 %** (- 84 000 euros), tandis que seules la dotation du **Conseil constitutionnel** (+ 11,5 %, soit + 2,1 millions d'euros) et celle de la **Chaîne parlementaire** (+ 1,0 %, soit + 351 000 euros) enregistreraient une progression.

2. DES ENJEUX DE SOUTENABILITÉ BUDGÉTAIRE ET DE FINANCEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le rapporteur spécial attire l'attention sur **les effets désormais tangibles du gel prolongé des dotations allouées aux pouvoirs publics, qui se poursuit globalement depuis plus d'une quinzaine d'années**. Si cette stabilité a le mérite de faire contribuer ces institutions à la maîtrise globale de la dépense publique, elle atteint aujourd'hui ses limites en **pesant sur la soutenabilité budgétaire de certaines institutions**. Le maintien du gel, dans un contexte de hausse des coûts de fonctionnement et d'exigences accrues en matière de transition écologique, **ne pourra être indéfiniment absorbé**, en particulier par les **assemblées parlementaires**.

Cette contrainte budgétaire se traduit par une **érosion continue des réserves disponibles**. À titre d'illustration, la trésorerie de la Présidence de la République est passée de 20,4 millions d'euros en 2021 à 4,49 millions d'euros au 1^{er} janvier 2025, celle du Conseil constitutionnel de 3,12 millions d'euros en 2019 à 500 312 euros fin 2024 et celle du Sénat passerait

de 96,1 millions d'euros fin 2026 à 32,6 millions d'euros en 2028 en cas de prolongation du gel de la dotation. Or **un niveau de réserves suffisant constitue une condition essentielle de l'autonomie financière des pouvoirs publics, corollaire de leur indépendance institutionnelle**, et un levier indispensable pour faire face à d'éventuels aléas.

En outre, **cette situation fragilise la capacité d'investissement des institutions, notamment pour l'entretien du patrimoine historique qui leur est confié et pour la rénovation des installations techniques**. Les dépenses immobilières ont parfois été accrues ces dernières années pour répondre à des besoins significatifs, et certaines institutions prévoient de les maintenir à un niveau élevé dans les exercices à venir. Sans revalorisation adaptée de la dotation, ces investissements pourraient devoir être différés, **au détriment de la préservation du patrimoine et de la poursuite d'objectifs environnementaux, y compris la trajectoire de neutralité carbone**.

Il s'avère, par ailleurs, que certaines contraintes comme les missions institutionnelles des Sénateurs, qui impliquent de nombreux déplacements, ne sont pas sans impact sur la capacité pour le Sénat à atteindre d'ici à 2040, soit dix ans avant l'échéance nationale, la neutralité carbone.

3. LES POINTS CLÉS DE CHAQUE BUDGET

A. LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Le budget 2026 prévoit des dépenses de 126,28 millions d'euros, soit une hausse de 0,54 % (+ 0,68 millions d'euros) par rapport à 2025, dans un contexte de **stabilité de la dotation de l'État** (à 122,56 millions d'euros) et d'efforts de rationalisation. Le **nombre de conseillers placés auprès du Président de la République demeure en revanche élevé**, avec une moyenne de 49 équivalents temps plein en 2025, dans un contexte de rééquilibrage des pouvoirs pourtant favorable à une réduction. Par ailleurs, la fin de la mutualisation de certains conseillers entre la Présidence de la République et les services du Premier ministre a constitué un frein à la réduction du nombre de conseillers relevant de ces deux institutions.

Prévisions des dépenses de la présidence de la République

DEPENSES (en €)	2025	2026	évol 25-26
	Budget initial (LFI)	PLF	
	CP	CP	
Dépenses de Personnel	76 834 185	78 000 000	1,5%
Sous total Hors Activités présidentielles	24 581 467	24 278 257	-1,2%
Investissement	7 465 667	6 502 579	-12,9%
Administration de la présidence	17 115 800	17 775 678	3,9%
Ressources humaines et administration générale	554 700	590 000	6,4%
Moyens généraux	7 007 800	7 932 120	13,2%
Gestion immobilière	3 474 000	3 441 108	-0,9%
Télécommunications, informatique et numérique	3 314 800	3 146 450	-5,1%
Sécurité	1 289 500	1 178 000	-8,6%
Action sociale	1 475 000	1 488 000	0,9%
Sous total Activités présidentielles	24 184 200	24 005 200	-0,7%
Fonctionnement Activités présidentielles	4 184 200	4 005 200	-4,3%
Activité diplomatique	1 650 000	1 668 000	1,1%
Activité hors diplomatie	2 534 200	2 337 200	-7,8%
Déplacements présidentiels	20 000 000	20 000 000	0,0%
Déplacements diplomatiques	17 201 200	16 320 000	-5,1%
Déplacements hors activité diplomatique	2 798 800	3 680 000	31,5%
TOTAL DES DEPENSES	125 599 852	126 283 457	0,5%

Source : annexe « Pouvoirs publics » au projet de loi de finances pour 2026

B. LES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES

Le budget du Sénat s'élève à 382,3 millions d'euros, en hausse de 0,9 % (+ 3,3 millions d'euros) par rapport à 2025, une évolution **inférieure à la prévision d'inflation pour 2026**. Elle résulte d'une hausse de 4,4 millions d'euros (+ 37 %) de l'investissement, tempérée par une baisse des dépenses de fonctionnement d'1 million d'euros (- 0,3 %), en dépit des surcoûts associés au renouvellement sénatorial. Une prolongation à l'avenir de la stabilité de la dotation contraindrait l'institution à procéder à des choix dans ses investissements pour la préservation du patrimoine, avec des conséquences sur son bon fonctionnement.

Évolution du budget du Sénat entre 2025 et 2026

(en millions d'euros)

	SÉNAT 2025	SÉNAT 2026	JARDIN 2025	JARDIN 2026	MUSÉE 2025	MUSÉE 2026	TOTAL 2025	TOTAL 2026
DÉPENSES								
Investissement	10,11	14,45	1,62	1,72	0,07	0,00	11,80	16,17
Fonctionnement	354,97	354,11	12,07	11,83	0,10	0,17	367,14	366,11
Total des dépenses	365,08	368,56	13,70	13,55	0,17	0,17	378,94	382,28

Source : commission des finances d'après l'annexe « Pouvoirs publics » au projet de loi de finances pour 2026

Le **budget de l'Assemblée nationale** pour 2026 s'établit à **644 millions d'euros** (+ 0,1 %, soit + 0,83 million d'euros par rapport au budget initial de 2025). Le **solde budgétaire** prévu s'établirait à **- 34,14 millions d'euros** (après - 33,4 millions d'euros en 2025).

Évolution du budget de l'Assemblée nationale entre 2024 et 2026

(en millions d'euros)

	RÉALISÉ 2024	BUDGET 2025	BUDGET 2026	VARIATION (2025-2026)	
				en euros	en pourcentage
DÉPENSES					
Dépenses de fonctionnement	603,59	606,05	604,75	-1,30	-0,2%
Dépenses d'investissement	31,76	37,14	39,27	2,13	5,7%
Total	635.35	643.19	644.01	0.83	0.1%

Source : commission des finances du Sénat d'après l'annexe « Pouvoirs publics » au projet de loi de finances pour 2026

S'agissant de **La Chaîne parlementaire**, les dotations des deux sociétés de programmes seraient en hausse cumulée de 351 078 euros (+ 1,0 %), dont 201 078 euros pour LCP-Assemblée nationale (+ 1,14 %) et 150 000 euros pour Public Sénat (+ 0,85 %).

C. LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ET LA COUR DE JUSTICE DE LA RÉPUBLIQUE

La dotation budgétaire pour 2026 du **Conseil constitutionnel** s'élève à **20 millions d'euros**, contre 17,9 millions d'euros en 2024 et 2025 (+ 2,1 millions d'euros, soit + 11,5 %). Cette augmentation vise à **accompagner plusieurs priorités stratégiques**, à savoir le financement d'investissements liés notamment à la cybersécurité, à la sécurité et au plan de développement durable du Conseil, la préparation de l'élection présidentielle de 2027, notamment par la mise en place d'un plan de continuité informatique, et une contribution à la reconstitution de la réserve de précaution.

Pour 2026, la dotation demandée pour la **Cour de justice de la République** s'établit à **900 000 euros**, en retrait de - 8,5 % par rapport à 2025. Le rapporteur spécial relève que ce niveau de moyens, bien que modeste à l'échelle du budget de l'État, demeure élevé au regard d'une **activité très limitée** : aucun procès n'a été organisé en 2025 et un seul dossier reste en cours d'instruction, la tenue d'un procès en 2026 demeurant incertaine.

Réunie le 28 octobre 2025, sous la présidence de M. Christian Bilhac, vice-président, la commission des finances a décidé de proposer au Sénat l'adoption, sans modification, des crédits de la mission.



Grégory BLANC
Rapporteur spécial
Sénateur (Groupe Écologiste – Solidarité
et Territoires) de Maine-et-Loire

Commission des finances
<http://www.senat.fr/commission/fin/index.html>
Téléphone : 01.42.34.23.28